



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

SPECIAL N ° 39 - MARS 2015

SOMMAIRE

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté N °2015061-0001 - Arrêté portant délégation de signature à : Gilles DELCROIX, Dominique MELISSE, Marylène ROLAND, Nadine CARDINAL, Marie- Judex BASS, Régine BUTEL, Cécile CALLAUZENE, Claude CARTONNET, Nicolas CHOTARD, Marianne COURTIAL, Pierrick GIRARD, Gisèle GUILLAUME, Marie- Pierre IMPIERI, Samia MEGHAINIA, Bertrand MEIGNAN, Sabine PERCQUE, Dominique BARDON, Françoise PERROT, Dominique CHUPIN

..... 1

Arrêté N °2015061-0002 - Arrêté portant délégation de signature à : Pierre PACHARM, Michelle BERNARD, Véronique BIHAN, Pierre RESSEGUIER, Frédéric PAPIN, Laurent GUAITELLA, Julien DESLAIS, Valérie PAJON, Corinne ALLOY, Julie BACHELET, Coralie BELLOC, Bruno BENJAMIN, Pierre Alain CISCO, Stéphane HUBERT, houlematou KARAGO, Valérie LE MEUR, Sivaramane MOUROUGAYANE, Latchoumy RAVINDRASING, Céline RENE MARTIN, Julien ROUSSEL, Betty RUCHAUD, Patrick SEULIN, Stéphanie ZAIDI, Sylvie CASSAGNES, Jean Louis BIZIEN, Elena DEBREUX, G

..... 5

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

Décision N °2015049-0007 - Décision portant subdélégation en matière d'ordonnancement secondaire

..... 11



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015061-0001

**signé par
Autres signataires**

le 02 Mars 2015

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Gilles DELCROIX, Dominique MELISSE,
Marylène ROLAND, Nadine CARDINAL,
Marie- Judex BASS, Régine BUTEL, Cécile
CALLAUZENE, Claude CARTONNET,
Nicolas CHOTARD, Marianne COURTIAL,
Pierrick GIRARD, Gisèle GUILLAUME,
Marie- Pierre IMPIERI, Samia MEGHAINIA,
Bertrand MEIGNAN, Sabine PERCQUE,
Dominique BARDON, Françoise PERROT,
Dominique CHUPIN



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIE PARIS 7^{ème}
9, Place Saint-Sulpice
75292 Paris cedex 06

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des entreprises de PARIS 7^{ème},

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Monsieur Gilles DELCROIX, Inspecteur Divisionnaire, à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite de 60 000 € ;

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les décisions sur les demandes de plafonnement en fonction de la valeur ajoutée de contribution économique territoriale, sans limite de montant pour les entreprises dont tous les établissements sont situés dans le ressort du service ;

4°) les décisions sur les demandes de remboursement de crédit de TVA, dans la limite de 100 000 € par demande ;

5°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses sans limitation de montant ;

6°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer ;

7°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

b) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

MELISSE Dominique	ROLAND MARYLENE
CARDINAL Nadine	

2°) dans la limite de 10 000 €, aux contrôleurs des finances publiques désignés ci-après :

BASS MARIE-JUDEX	BUTEL REGINE	CALLAUZENE CECILE
CARTONNET CLAUDE	CHOTARD NICOLAS	COURTIAL MARIANNE
GIRARD PIERRICK	GUILLAUME GISELE	IMPIERI MARIE-PIERRE
MEGHAINIA SAMIA	MEIGNAN BERTRAND	PERCQUE SABINE
BARDON Dominique	PERROT Françoise	

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

- les décisions gracieuses relatives aux pénalités et aux frais de poursuites et portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

aux agents mentionnés ci-après:

Nom et prénom des agents	Grade	Limite des décisions gracieuses
MELISSE DOMINIQUE	Inspectrice	15 000
PERROT Françoise	Contrôleur	10 000
MEIGNAN BERTRAND	Contrôleur	10 000
CHUPIN DOMINIQUE	Contrôleur	10 000

3°) les avis de mise en recouvrement et les mises en demeure de payer aux agents désignés ci dessous:

Dominique MELISSE

Marylène ROLAND

Nadine CARDINAL

4°) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les actes de poursuites aux agents désignés ci-après :

Dominique MELISSE

Marylène ROLAND

Nadine CARDINAL

Article 4

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de PARIS

A Paris, le 2 mars 2015

Le comptable, responsable de service des
impôts des entreprises,

Pierre VERGUIN





PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Arrêté n °2015061-0002

**signé par
Autres signataires**

le 02 Mars 2015

Direction régionale des finances publiques d'Ile- de- France et du département de Paris

Arrêté portant délégation de signature à :
Pierre PACHARM, Michelle BERNARD,
Véronique BIHAN, Pierre RESSEGUIER,
Frédéric PAPIN, Laurent GUAITELLA,
Julien DESLAIS, Valérie PAJON, Corinne
ALLOY, Julie BACHELET, Coralie
BELLOC, Bruno BENJAMIN, Pierre Alain
CISCO, Stéphane HUBERT, houlematou
KARAGO, Valérie LE MEUR, Sivaramane
MOURougAYANE, Latchoumy
RAVINDRASING, Céline RENE MARTIN,
Julien ROUSSEL, Betty RUCHAUD, Patrick
SEULIN, Stéphanie ZAIDI, Sylvie
CASSAGNES, Jean Louis BIZIEN, Elena
DEBREUX, Arrêté N°2015061-0002 - 03/03/2015



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION REGIONALE DES FINANCES PUBLIQUES
D'ILE-DE-FRANCE ET DU DEPARTEMENT DE PARIS
Pôle fiscal Paris Sud Ouest
SIP Paris 15^{ème} Saint Lambert
13/15 rue du général Beuret
75712 Paris cedex 15

Arrêté portant délégation de signature

Le comptable, responsable du service des impôts des particuliers de Paris 15^{ème} Saint Lambert

Vu le code général des impôts, et notamment l'article 408 de son annexe II et les articles 212 à 217 de son annexe IV ;

Vu le livre des procédures fiscales, et notamment les articles L. 247, L.257 A et R* 247-4 et suivants ;

Vu le décret n° 2008-309 du 3 avril 2008 portant diverses dispositions relatives à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment son article 16 ;

Arrête :

Article 1^{er}

Délégation de signature est donnée à Mr Pierre PACHARM, Inspecteur divisionnaire des finances publiques, adjoint au responsable du service des impôts des particuliers de Paris 15^{ème} Saint Lambert, à l'effet de signer :

1°) dans la limite de 60 000 €, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office.

2°) en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération, transaction ou rejet dans la limite de 60 000 € ;

3°) les documents nécessaires à l'exécution comptable des décisions contentieuses et gracieuses, sans limitation de montant ;

4°) au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances ainsi que pour ester en justice ;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 2

Délégation de signature est donnée à

-Mme Michelle BERNARD Inspecteur des finances publiques,

-Mme Veronique BIHAN, Inspecteur des finances publiques,

-Mr Pierre RESSEGUIER, contrôleur principal des finances publiques,

à l'effet de signer, au nom et sous la responsabilité du comptable soussigné,

a) les avis de mise en recouvrement ;

b) l'ensemble des actes relatifs au recouvrement, et notamment les mises en demeure de payer, les actes de poursuites et les déclarations de créances;

c) tous actes d'administration et de gestion du service.

Article 3

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer, en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office et, en matière de gracieux fiscal, les décisions portant remise, modération ou rejet :

1°) dans la limite de 15 000 €, aux inspecteurs des finances publiques désignés ci-après :

BERNARD Michelle	BIHAN Véronique	
------------------	-----------------	--

2°) dans la limite de 10 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie B désignés ci-après :

PAPIN Frédéric	DESLAIS Julien	PAJON Valérie
GUAITELLA Laurent		

3°) dans la limite de 2 000 €, aux agents des finances publiques de catégorie C désignés ci-après :

ALLOY Corinne	KARAGO Houlematou	ZAIDI Stéphanie
	LE MEUR Valérie	
BACHELET Julie	MOUROUGAYANE Sivaramane	
BELLOC Coralie	RAVINDRASING Latchoumy	
BENJAMIN Bruno	RENE MARTIN Céline	
CISCO Pierre Alain	ROUSSEL Julien	
	RUCHAUD Betty	
HUBERT Stéphane	SEULIN Patrick	

Article 4

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) les décisions gracieuses, relatives aux pénalités et aux frais de poursuites, portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) les avis de mise en recouvrement ;

aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions gracieuses
CASSAGNES Sylvie	Contrôleur principal	10 000 €
RESSEGUIER Pierre	Contrôleur principal	10 000 €
BIZIEN Jean Louis	Contrôleur principal	1 200 €
DEBREUX Elena	Contrôleur	1 200 €
KALOMBO Gabriel	Contrôleur	1 200 €
MOUELE Dominique	Contrôleur	1 200 €
GUIOMAR Robin	Contrôleur	1 200 €
DARMON Michael	Agent administratif	1 200 €
DESLAIMES Catherine	Agent administratif	1 200 €
OQUET Julien	Agent administratif	1 200 €
LE CALVE Marc	Agent administratif	1 200 €
MARTINS Cecile	Agent administratif	1 200 €

Article 5

Délégation de signature est donnée à l'effet de signer :

1°) en matière de contentieux fiscal d'assiette, les décisions d'admission totale, d'admission partielle ou de rejet, de dégrèvement ou restitution d'office, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

2°) en matière de gracieux fiscal d'assiette, les décisions portant remise, modération ou rejet, dans la limite précisée dans le tableau ci-dessous ;

-aux agents désignés ci-après :

Nom et prénom des agents	grade	Limite des décisions contentieuses	Limite des décisions gracieuses
LE GUILLOU Sophie	Contrôleur principal	10 000 €	10 000 €
RICHON George	Contrôleur	10 000 €	10 000 €
BLINO Michel	Agent administratif	2 000 €	2 000 €
TELAKHETE Priscilla	Agent administratif	2 000 €	2 000 €

Les agents délégataires ci-dessus désignés peuvent prendre des décisions à l'égard des contribuables relevant de l'ensemble des services suivants :SIP de Paris 15^{ème} Saint Lambert, SIP de Paris 15^{ème} Grenelle et SIP de Paris 15^{ème} Javel.

Article 6

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de Paris.

A Paris, le 2 mars 2015

Le comptable, responsable du service des impôts des
particuliers de Paris 15^{ème} Saint Lambert

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop on the left and a series of horizontal strokes extending to the right, ending in a small upward tick.

Jean-Jacques DURET



PREFECTURE REGION ILE- DE- FRANCE

Décision n ° 2015049-0007

signé par
Directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Ile- de- france

le 18 Février 2015

Direction régionale et interdépartementale de l'hébergement et du logement

Décision portant subdélégation en matière
d'ordonnancement secondaire



Préfet de la région Ile-de-France

Direction Régionale et Interdépartementale
de l'Hébergement et du Logement

Décision n° 2015 – 007

portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

**LE DIRECTEUR REGIONAL ET INTERDEPARTEMENTAL DE L'HEBERGEMENT ET DU
LOGEMENT DE LA REGION ILE-DE-FRANCE,**

- VU le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements,
- VU le décret n°2010-687 du 24 juin 2010 relatif à l'organisation et aux missions des services de l'État dans la région et les départements d'Ile-de-France,
- VU l'arrêté interministériel du 27 juillet 2010 portant nomination de M. Jean-Martin DELORME directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Ile-de-France,
- VU l'arrêté n° 2013004-0006 du 04 janvier 2013 modifié du préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris, portant délégation de signature à M. Jean-Martin DELORME, directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement de la région Ile-de-France,

DECIDE

Article 1^{er}

Dans le cadre et les limites de la délégation de signature instituée par l'arrêté susvisé, subdélégation de signature est donnée :

1. pour les attributions de l'article 1^{er} de l'arrêté n° 2013004-0006 modifié, en matière de réception, de répartition et de réallocations de crédits, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe
Monsieur Hervé LEROY, directeur adjoint
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général
Madame Florence LIMOSIN, secrétaire générale adjointe

2. pour les attributions des articles 2 et 3 de l'arrêté n° 2013004-0006 modifié, relatives à l'ordonnancement secondaire des dépenses de l'État de l'unité opérationnelle DRIHL à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe
Monsieur Hervé LEROY, directeur adjoint
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général
Madame Florence LIMOSIN, secrétaire générale adjointe

et pour les budgets relevant des attributions de son service ou de sa mission à :

Madame Stéphanie BRUN, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion
Monsieur Antoine PHILIPPS, adjoint à la responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion
Madame Brigitte AUGIER, responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions
Madame Emmanuelle FOURMONT, adjointe à la responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions
Monsieur Rémi COSTANTINO, responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement et en charge de l'intérim de la mission lutte contre l'habitat indigne
Madame Corine MARCIEN, adjointe au responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement
Madame Anaïs LUQUEDEY, adjointe au responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement
Madame Catherine WINTGENS, responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation
Madame Alexandrine SENS, adjointe à la responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation
Monsieur Thierry FOHRER, responsable du bureau des ressources humaines
Madame Dominique HUEBER, responsable du bureau du dialogue social, de l'action sociale et de la formation

3. pour les attributions de l'article 4 de l'arrêté n° 2013004-0006 modifié, en matière d'accords-cadres et de marchés publics, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe
Monsieur Hervé LEROY, directeur adjoint
Monsieur David ALOGUES, secrétaire général
Madame Florence LIMOSIN, secrétaire générale adjointe

et pour les marchés publics à procédure adaptée (MAPA) d'un montant inférieur à 90.000 € et leurs pièces d'ordonnancement secondaire à :

Madame Stéphanie BRUN, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion
Monsieur Antoine PHILIPPS, adjoint à la responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion
Madame Brigitte AUGIER, responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions
Madame Emmanuelle FOURMONT, adjointe à la responsable du service de l'accès au logement et de la prévention des expulsions
Monsieur Rémi COSTANTINO, responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement et en charge de l'intérim de la mission lutte contre l'habitat indigne
Madame Corine MARCIEN, adjointe au responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement

Madame Anaïs LUQUEDEY, adjointe au responsable du service du développement et de l'amélioration de l'offre de logement et d'hébergement

Madame Catherine WINTGENS, responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation

Madame Alexandrine SENS, adjointe à la responsable du service des observatoires, des études et de l'évaluation

Monsieur Thierry FOHRER, responsable du bureau des ressources humaines

Madame Dominique HUEBER, responsable du bureau du dialogue social, de l'action sociale et de la formation

4. pour les attributions de l'article 5 de l'arrêté n° 2013004-0006 modifié, en matière de fixation des dotations budgétaires des établissements sociaux, à :

Madame Marie-Françoise LAVIEVILLE, directrice adjointe

Monsieur Hervé LEROY, directeur adjoint

Monsieur David ALOGUES, secrétaire général

Madame Florence LIMOSIN, secrétaire générale adjointe

Madame Stéphanie BRUN, responsable du service de l'accueil, de l'hébergement et de l'insertion

à l'effet de signer, au nom du préfet de la région d'Ile-de-France, toutes décisions en matière d'ordonnancement secondaire.

5. Subdélégation de signature est donnée, pour le siège de la DRIHL, au titre de la validation dans Chorus Formulaire à :

Monsieur Franck LIMARE

Madame Florence LIMOSIN

Monsieur Arnaud PAILLARD

Article 2

La précédente décision portant subdélégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est abrogée.

Article 3

Le directeur régional et interdépartemental de l'hébergement et du logement d'Ile de France et les personnes mentionnées à l'article 1^{er} sont chargées, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la préfecture de région d'Ile de France, préfecture de Paris.

Fait à PARIS, le

18 FEV. 2015

Le directeur régional et interdépartemental
de l'hébergement et du logement



Jean-Martin DELORME